

# CAMEROON RADIO TELEVISION

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 007BIS/AONO/CRTV/CIPM/2025 du **17 SEPT 2025** pour l'acquisition de trois (03) stations de travail tampon pour les studios 4, 5 et le Nodal de la CRTV, exercice 2025

## 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'amélioration du plateau technique de l'Office, le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres pour l'acquisition de trois (03) stations de travail tampon pour les studios 4, 5 et le Nodal, exercice 2025.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent la fourniture des équipements suivants :

- *Trois (03) unités centrales complètes ;*
- *Trois (03) écrans de visualisation, socle et connectiques ;*
- *Un (01) logiciel d'envoi des fichiers par le réseau internet : Transfernow Team ;*
- *Trois (03) logiciels de conversion des formats de fichiers vidéo et audio : PowerDirector ;*
- *Un (01) logiciel antivirus Norton Advanced ;*

## 3. Tranches /Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué en lot unique.

## 4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC 16 084 368 (seize millions quatre-vingt-quatre mille trois cent soixante-huit).**

## 5. Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Le lieu de livraison c'est le Centre de Production TV de Mballa 2.

## 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

## 7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 24120100.

## 8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode en ligne.

## 9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant en F CFA s'élève à **FCFA 150 000 (cent cinquante mille).**

Ladite caution est valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

**NB : Pour être valable, la caution présentée doit être accompagnée du titre émis par l'institution financière**

## **10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.  
La version numérique peut par ailleurs être consultée sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm))

#### **11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

La version physique du dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, moyennant paiement d'un montant non remboursable des frais d'acquisition du DAO de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable dans le Compte spécial CAS- n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## **12. Remise des offres**

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais

L'offre devra parvenir sur la plateforme COLEPS, au plus tard le **27 OCT 2025** à 12 heures. Une copie de sauvegarde sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis et, à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 : Fax : 222 20 43 40 :

**"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007BIS/AONO/CRTV/CIPM/2025 DU  
POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) STATIONS DE TRAVAIL TAMPON POUR LES STUDIOS 4, 5 ET LE  
NODAL DE LA CRTV, EXERCICE 2025  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

*N.B : Taille et format des fichiers*

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le dossier Administratif ;
  - 15 MO pour l'Offre Technique ;
  - 5 MO pour l'Offre Financière

Les formats acceptés sont suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
  - JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de déduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles que indiquées.

transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.  
Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

13 - *Resonance* 11

**13- Recevabilité des plis**  
Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être enregistrées dans des fichiers différents.

Seront irrecevables par le Maître d'Office.

- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
  - Les plis non conformes au mode de dépôt.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un assureur.

**institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, ou l'absence du récépissé de consignation délivré par la CDEC entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.**

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

#### **14- Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fait en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **27 OCT 2025** à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

### **15- Critères d'évaluation**

#### **15.1 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect d'un seul de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis conformément à la circulaire du MINMAP n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission qui entraîne l'élimination directe à l'ouverture);
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- non-respect d'au moins 80% des critères essentiels ;
- absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant des équipements majeurs (unité centrale et écrans de visualisation) ;
- non-respect de l'une des spécifications techniques des équipements majeurs (unité centrale et écrans de visualisation),
- absence du certificat d'origine des équipements majeurs (unité centrale et écrans de visualisation) ;
- absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par le fabricant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur pour les unités centrales et les écrans de visualisation ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- absence de la charte d'intégrité paraphée, datée et signée ;
- absence de la déclaration d'engagement social et environnemental paraphée, datée et signée.

#### **15.2. Critères essentiels**

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'Appel d'Offres. Cette évaluation se fera de manière binaire (OUI/NON) avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du prestataire dans les prestations similaires déjà effectuées pendant les cinq (05) dernières années, avec documents justificatifs : joindre les copies des premières et dernières pages d'au moins 02 (deux) contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations) ;
- Respect des caractéristiques techniques des fournitures non majeures ;
- Capacité financière d'au moins 7 000 000 F CFA délivrée par une institution financière de premier ordre ;
- Chiffre d'affaires annuel selon le bilan certifié ou la déclaration statistique et fiscale (au moins 10 000 000 F CFA) ;
- Preuve de l'acceptation des conditions du Marché (descriptif de la fourniture et CCAP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;
- Origine ou source de provenance de la fourniture (USA, Union Européenne, Japon, Canada, Australie, UK) ;
- Service Après-Vente (disponibilité des pièces de rechange pendant 02 ans, Assistance technique pendant une durée minimale de douze (12) mois, garantie des équipements pendant 12 (douze) mois) ;
- Délai de livraison.

**16- Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

**17- Nombre maximum de lots :**

Sans objet.

**18- Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *quatre-vingt-dix (90) jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

**19- Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9ème étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, ou en envoyant un mail à l'adresse [pental@crtv.cm](mailto:pental@crtv.cm)

**20- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

Yaoundé, le 17 SEPT 2025



**Copies:**

- MINMAP
- ARMP
- Maître d'Ouvrage
- Président CIPM
- Affichage chrono